

Le présent document compte 10 pages

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 10 mai à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Personnel:	AEC	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours

1. OUVERTURE

Résolution no. 150-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h00.

ADOPTÉE

2. PRIÈRE D'OUVERTURE

Le maire récite la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 151-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- a) Participation du maire à une table ronde sur l'économie du Nord de l'Ontario avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et de Fednor, à Sudbury le 25 mai 2016;
- b) Visite de la Première ministre Kathleen Wynne à Hearst, jeudi le 12 mai 2016.

ADOPTÉE

4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

Résolution no. 152-16

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 35-16, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 19 avril 2016 et la réunion extraordinaire tenue le 26 avril 2016.

ADOPTÉE

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Aucune

7. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 153-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 10 mai 2016.

ADOPTÉE

8. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 154-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Comité d'accessibilité daté du 20 avril 2016;
- du Bureau de santé du Porcupine daté du 18 mars 2016;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 18 février 2016.

ADOPTÉE

9. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

Les membres du conseil prennent note du rapport de l'administrateur en chef. Une copie du rapport est en annexe.

10. FONCTIONS DU CONSEIL

a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

Aucun

b) Rapport du groupe de travail d'aménagement

i) Fermeture permanente d'une portion de la Rue Dixième

Résolution no. 99-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter en troisième et dernière lecture l'arrêté municipal No. 22-16, étant un arrêté pour barricader et fermer la portion de la Rue Dixième désignée comme Partie 1 sur le Plan 6R-8889.

ADOPTÉE

ii) Demandes de morcellement pour additions de lot – 611 et 619 rue George

Résolution no. 156-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil n'a pas d'objection à ce que le Conseil d'aménagement de Hearst donne son consentement à deux (2) ajouts de lots tel que demandé par Claude Macameau au nom de Jacqueline et Claude Macameau dans les dossiers no. C04/16 et C05/16, qui sont destinés à augmenter la taille des propriétés résidentielles urbaines situées au 611 et 619, rue George, respectivement.

ADOPTÉE

iii) Nomination de Marc Dufresne agent des normes immobilières

Résolution no. 157-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 36-16, étant un arrêté nommant Marc Dufresne agent des normes immobilières en vertu des articles 1 (1) et 15.1 de la Loi sur le Code du bâtiment de 1992, S.O. 1992, c.23, dans le but d'administrer et d'appliquer les dispositions de l'arrêté municipal No. 20-82, étant le Règlement sur les normes minimales d'entretien et d'occupation des propriétés et ses modifications pour la Ville de Hearst.

ADOPTÉE

iv) Groupe Place des sages autorisé à accéder à des terrains municipaux

Résolution no. 158-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT QUE les membres du "Groupe de la Place des sages" ont demandé l'autorisation du Conseil d'utiliser deux (2) propriétés municipales dans la zone proche de la clinique médicale de l'équipe de santé familiale Nord-Aski et du Foyer des Pionniers Hearst Nursing Home, afin de procéder avec des plans conceptuels et développer une analyse de rentabilisation pour une proposition de projet de soutien au logement, et
CONSIDÉRANT QUE l'accord d'une telle autorisation n'engagera pas la municipalité d'aucune façon, que ce soit à contribuer financièrement audit projet ou à transmettre une quelconque des propriétés municipales au Groupe de la Place des sages pour ledit projet,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le Groupe de la Place des sages à utiliser les propriétés municipales suivantes comme base pour la préparation des plans conceptuels pour le projet de logements supervisés et pour l'analyse de rentabilisation:

- ✓ le terrain connu sous le nom de l'ancien site de la maison de soins infirmiers Extendicare, décrit comme faisant partie du bloc Z sur le plan M-30 Cochrane, et désigné comme parties 2, 4, et 5 sur R.P. -6R 8438; et
- ✓ le terrain situé au sud-ouest du Foyer des Pionniers Hearst Nursing Home, à côté de la rue Quinzième, décrit comme faisant partie du bloc Z sur le plan M-30 Cochrane, et désigné comme la partie 7 sur R.P. 6R-7610.

ADOPTÉE

v) Annulation du contrat avec la Ville de Hornepayne pour services d'inspection de bâtiments

Résolution no. 159-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT QUE les transitions de personnel et le réalignement des responsabilités professionnelles en découlant ont abouti à la réduction du personnel de Hearst disponible pour administrer et appliquer les exigences de la Loi sur le Code du bâtiment de 1992, S.O. 1992, c.23 dans la ville de Hearst, et
CONSIDÉRANT QUE le personnel de Hearst n'a plus le temps de fournir des services de construction au canton de Hornepayne ou pour se rendre à ladite communauté pour effectuer des inspections,
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil révoque par la présente l'arrêté municipal No. 34-13, mettant ainsi fin à l'accord avec le canton de Hornepayne pour la livraison des services d'inspection en construction de la Ville de Hearst, effectif immédiatement.

ADOPTÉE

vi) Travaux en cours

Résolution no. 160-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de rayer de la liste des sujets en cours le point 2, étant le choix d'un candidat pour le poste de directeur de l'aménagement et chef du service du bâtiment.

ADOPTÉE

vii) Adoption du rapport du groupe de travail d'aménagement

Résolution no. 161-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 3 mai 2016.

ADOPTÉE

c) **Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

i) **Programme de soccer mineur 2016 assuré par la Municipalité**

Résolution no. 162-16

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT qu'en raison d'un manque de bénévoles, l'Association de soccer mineur de Hearst a annulé sa saison de soccer 2016, et
CONSIDÉRANT QUE le Groupe de travail des parcs et loisirs juge inacceptable de priver les jeunes de la communauté de soccer mineur dans de telles circonstances, et
CONSIDÉRANT QU'une réunion publique organisée par la municipalité a démontré qu'il existe effectivement un intérêt pour le soccer mineur comme en témoigne le nombre de bénévoles et de joueurs potentiels qui ont participé,
QU'IL SOIT RÉSOLU que pour 2016, le Conseil dirige le Département des parcs et loisirs à prendre en charge l'organisation de la saison de soccer mineur comme une exception aux politiques et pratiques municipales, compte tenu des circonstances exceptionnelles rencontrées par ladite Association cette année.

ADOPTÉE

i) **Tonte de pelouse du terrain de l'église St. Matthew's/ St.Paul par la Municipalité**

Résolution no. 163-16

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE, compte tenu de sa mauvaise situation financière, la congrégation des églises St. Matthew`s et St. Paul a demandé que la Ville prenne en charge la tonte de l'herbe de sa propriété au 28, 9^e Rue, et
CONSIDÉRANT QUE le Département des parcs et loisirs entreprend la tonte de l'herbe de diverses propriétés appartenant à des organismes à but non-lucratif, y compris le parc d'eau de la Caisse populaire qui est adjacent à la propriété de l'église,
QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le Département des parcs et loisirs à entreprendre la tonte de l'herbe des propriétés des églises St. Matthew`s et St. Paul, le travail à être effectué sur une base non prioritaire.

ADOPTÉE

ii) **Adoption du rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

Résolution no. 164-16

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des parcs et loisirs daté du 5 mai 2016 et d'enlever les sujets 3 et 4 des travaux-en-cours.

ADOPTÉE

d) **Rapport du groupe de travail de finances**

Aucun

e) **Rapport du groupe de travail de politiques**

i) ***Entente avec Hearst Theatre pour patio portatif sur la rue George***

Résolution no. 165-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 37-16, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec Killy-Ann Brunet et Derek Chirta au nom du Hearst Theatre pour un permis d'occupation et d'utilisation d'un espace de stationnement avec parcomètre, adjacent à leur propriété, pour l'installation d'une plateforme de patio extérieur portatif, du 11 mai au 11 octobre 2016.

ADOPTÉE

ii) ***Entente avec la Ville de Cochrane pour la location de la salle du Conseil pour la cour des infractions provinciales***

Résolution no. 166-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 38-16, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec la Ville de Cochrane pour la location de la Salle du Conseil et du bureau adjacent pour mener les séances de tribunal de la Loi sur les infractions provinciales pour une période de trois (3) ans commençant le 1er janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

iii) ***Amendes préétablies pour les infractions de stationnement, de circulation et réglementaires***

Résolution no. 167-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT qu'il est jugé opportun de réviser les amendes préétablies pour les infractions aux arrêtés municipaux sur le stationnement, sur la circulation et réglementaires et de les combiner en un seul document,
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 39-16, étant un arrêté instituant les amendes préétablies de la Ville de Hearst.

ADOPTÉE

Résolution no. 168-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 40-16, étant un arrêté modifiant le Règlement sur la circulation No. 17-81 pour rayer les références aux amendes préétablies.

ADOPTÉE

Résolution no. 169-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 41-16, étant un arrêté modifiant le Règlement sur le dépôt de la neige No. 4-86 pour rayer la référence aux amendes préétablies.

ADOPTÉE

Résolution no. 170-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 42-16, étant un arrêté modifiant le Règlement sur la décharge d'armes à feu No. 5-15 pour rayer la référence aux amendes préétablies.

ADOPTÉE

Résolution no. 171-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 43-16, étant un arrêté modifiant le Règlement sur les véhicules motorisés sur les terrains publics No. 72-89 pour enlever l'interdiction des bicyclettes sur les pistes piétonnières et pour rayer la référence aux amendes préétablies.

ADOPTÉE

Résolution no. 172-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 44-16, étant un arrêté pour adopter un nouveau règlement sur l'interdiction de fumer près des bâtiments municipaux.

ADOPTÉE

Résolution no. 173-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 45-16, étant un arrêté modifiant le Règlement sur le contrôle des animaux pour ajouter un frais de mise en fourrière à l'annexe des taxes.

ADOPTÉE

iv) Nomination de Mélissa Larose directrice sur le c.a. de la CDÉ

Résolution no. 174-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil nomme par la présente Mélissa Larose directrice de la Corporation de développement économique de Hearst, en tant que représentante de l'éducation.

ADOPTÉE

v) Documentation des réunions Groupe de travail des finances disponible deux jours à l'avance

Résolution no. 175-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 46-16, étant un arrêté modifiant l'article 11 de l'arrêté municipal No. 11-96, l'arrêté régissant les groupes de travail et les comités municipaux, pour établir que les documents du groupe de travail des finances soient disponibles aux membres du Conseil deux jours avant la date de la réunion.

ADOPTÉE

vi) Révocation de la politique sur la rémunération pour participation dans organismes communautaires

Résolution no. 176-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QU'en adoptant la Résolution No. 295-83, le Conseil a autorisé les employés municipaux siégeant sur des organismes communautaires d'être rémunérés pour un maximum de trois jours par année pour leur participation active aux séminaires et conférences, et
CONSIDÉRANT QU'au fil des ans, ladite politique a été déterminée être subjective et injuste pour certains employés, et
CONSIDÉRANT qu'il n'est pas dans le meilleur intérêt d'imposer ce fardeau de ces congés payés aux contribuables,
QU'IL SOIT RÉSOLU d'abroger la Résolution No. 295-83 autorisant les absences payées pour les employés au service de certaines organisations locales.

ADOPTÉE

vii) Demande à Eastlink pour câble numérique à Hearst

Résolution no. 177-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE le câble numérique et l'Internet à haute vitesse sont maintenant disponibles jusqu'à Opatika, Ontario, à 60 kilomètres à l'est de Hearst, et
CONSIDÉRANT QUE le niveau actuel de 8 mb n'est pas offert équitablement aux entreprises et résidences de Hearst,
CONSIDÉRANT que la communauté d'affaires a demandé une vitesse plus haute de l'internet afin de mieux répondre à leurs besoins et les citoyens réclament depuis longtemps le service d'internet haute vitesse et de câble digital, et
CONSIDÉRANT que le manque d'internet à haute vitesse à une rapidité constante entrave au développement des affaires locales et désavantage Hearst pour toute nouvelle attraction d'entreprise,
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil demande à Eastlink d'étendre ses services de câblodistribution numérique et d'internet à haute vitesse jusqu'à la région de Hearst afin que nos citoyens reçoivent le même niveau de qualité du service internet haute vitesse que d'autres communautés de l'Ontario, et
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de diriger la Corporation de développement économique de Hearst d'entreprendre une campagne communautaire dans laquelle les citoyens et les entreprises sont invités à s'engager à un abonnement numérique par câble, dans l'éventualité où le service est offert dans la communauté.

ADOPTÉE

viii) Appui au projet de loi 158 sur la protection des jeunes filles

Résolution no. 178-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE la traite des personnes est un crime odieux qui a été comparé à de l'esclavage moderne, et
CONSIDÉRANT QUE l'Ontario est une importante plaque tournante du trafic d'êtres humains au Canada, et les victimes sont attirées, manipulées et contraintes de toutes les parties de l'Ontario, souvent sur Internet, et
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil de la Ville de Hearst appuie le Projet de loi 158, Loi de 2016 sur la sauvegarde des jeunes filles, étant une motion de la députée Laurie Scott pour un groupe de travail multi-juridictionnel et coordonné d'organismes d'application de la loi, de procureurs de la Couronne, de juges, de services aux victimes et d'organismes de première ligne, et
QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre une copie de cette résolution à tous les membres du Parlement.

ADOPTÉE

ix) Appui à demande de reconsidérer le programme RED

Résolution no. 179-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst soutient par la présente la résolution de la municipalité de South Dundas demandant au gouvernement provincial de reconsidérer la suspension de et l'intégration du Programme de développement économique des collectivités rurales dans le Fonds pour l'emploi et la prospérité pour veiller à ce que le Programme de développement économique des collectivités rurales demeure un programme de financement complexe qui appuiera le renforcement des capacités et favorisera la croissance économique dans les municipalités rurales de l'Ontario.

ADOPTÉE

x) Adoption du rapport du groupe de travail de politiques

Résolution no. 180-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 4 mai 2016.

ADOPTÉE

xi) Participation du maire à la Table ronde sur l'économie du Nord de l'Ontario

Résolution no. 181-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire à participer à la table ronde sur l'économie du Nord de l'Ontario avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et de Fednor, à Sudbury le 25 mai 2016.

ADOPTÉE

11. AVIS DE MOTION

Aucun

12. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES

Aucun

14. HUIS-CLOS

Résolution no. 182-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter des sujets suivants :

- a) Demandes d'accès sous la Loi sur l'accès à l'information municipale;
- b) Demandes pour poste de Directeur de l'aménagement et Chef des bâtiments.

ADOPTÉE

Résolution no. 183-16

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

ADOPTÉE

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

Résolution no. 184-16

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 30 mars 2016 soit maintenant levée à 19h55.

ADOPTÉE

Maire

Greffier